

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Fédération TT Bénin à Bohicon

Myriaque Dakpo et ses pairs internalisent les réformes

Les réformes engagées par le Gouvernement dans le secteur du transport routier étaient, le samedi 07 mai dernier, au cœur du deuxième ... • (Page 11)

Golfe de Guinée

La CEDEAO explore de nouvelles pistes de lutte

La Direction de l'alerte précoce de la CEDEAO (ECOWARN) a annoncé une prochaine collaboration avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en vue ... • (Page 11)



Prélèvement interbancaire au Bénin

• (Page 03) **PCJ de Malanville**

Le CONOBAFI sensibilise les acteurs financiers



Célébration de la journée de l'Europe

• (Page 04)

L'UE consolide son partenariat avec le Bénin

Les documents sur le choix de l'opérateur gestionnaire pré-validés

Le vendredi 06 mai 2022, les ministres en charge des transports du Bénin et du ... • (Page 04)

Secteur privé

La stratégie d'IFC au Bénin au cœur des échanges

Les représentants du gouvernement et du secteur privé du Bénin participeront ... • (Page 02)

Litiges domaniaux au Bénin

Vers une Cour spéciale des affaires foncières

La session ordinaire du conseil des ministres a été effective hier mercredi 11 mai 2022. Elle a débouché sur plusieurs décisions et nominations. Entre autres, l'autorisation ... • (Page 10)

Parlements Turc et Béninois

L'ambassadeur de Turquie a reçu Dakpè SOSSOU

A cours d'une audience qui lui a été accordée dans la matinée du mercredi 11 Mai 2022, l'Honorable ... • (Page 11)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	623.47	655.95	777.07	1.5	83.35	39.53	4.7	94.16	169.44	8.1

Atelier de haut niveau sur le secteur privé

La stratégie d'IFC au Bénin au cœur des échanges

Les représentants du gouvernement et du secteur privé du Bénin participeront ce vendredi 13 mai à Cotonou à un atelier de haut niveau sur la stratégie de la Société financière internationale (IFI) au Bénin. Intitulée « IFC Day », cette journée de renforcement du secteur privé facilitera l'amélioration du climat des affaires au Bénin.

• Félicienne HOUSSOU

Principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents, la Société financière internationale a pour mission de promouvoir le développement économique et améliorer les conditions de vie des populations en favorisant l'essor du secteur privé dans les pays en développement. Pour mieux atteindre son objectif au Bénin, la filiale de la Banque mondiale annonce l'IFC Day qui est une journée dédiée au renforcement du secteur privé au Bénin. Selon le communiqué publié par l'institution, cette journée permettra de discuter de la stratégie d'IFC au Bénin et de la manière dont l'institution déploie des investissements et des services-conseils pour stimuler la croissance et favoriser la création d'emplois et d'opportunités dans les marchés émergents en Afrique et dans le monde. « Les discussions porteront notamment sur la stratégie et la proposition de valeur d'IFC au Bénin, le Programme d'action du gouvernement (PAG II, 2021-2026) et le renforcement des secteurs prioritaires pour le développement économique du pays, notamment l'agro-industrie, le logement et les services financiers numériques », peut-on lire. L'événement enregistrera la participation de Sérgio Pimenta, vice-président régional d'IFC pour l'Afrique, ainsi que les directeurs d'IFC en Afrique représentant les secteurs des infras-



• Makhtar Diop, DG IFC

structures, de l'industrie manufacturière, de l'agro-alimentaire, des services et des industries financières. Sérgio Pimenta dirige l'ensemble des opérations de conseil et d'investissement dans la région. Il est à la tête d'un portefeuille d'engagements de 13,3 milliards de dollars et d'une équipe de 700 personnes dont l'objectif est de mobiliser le secteur privé pour relever les défis urgents du développement dans les domaines de la finance, des industries manufacturières, de l'agro-alimentaire, des services et des infrastructures. Romuald Wadagni, ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances, conduira la délégation du gouvernement béninois.

Renforcer le soutien d'IFC au Bénin

Rappelons que l'IFC a ouvert son bureau pays à Cotonou en octobre 2019 en vue d'intensifier ses activités au Bénin. Un responsable pays, Cyndo Obre, a été nommé en novembre 2020. Ce dernier travaille en étroite collaboration

avec le gouvernement et d'autres partenaires afin de renforcer le soutien d'IFC en faveur du secteur privé béninois dans les secteurs clés pour la croissance et l'emploi, en particulier l'agro-alimentaire, l'énergie, les marchés financiers et le tourisme, en tirant notamment parti des opportunités offertes par la révolution numérique et les partenariats public-privé. En effet, la Société financière internationale est active dans plus de 100 pays et consacre son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et de débouchés dans les pays en développement. Au cours de l'exercice 2021, IFC a engagé un montant record de 31,5 milliards de dollars au profit de sociétés privées et d'institutions financières dans des pays en développement, mobilisant ainsi les capacités du secteur privé pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée dans des économies aux prises avec les conséquences de la pandémie de COVID-19.

AUX DECIDEURS...

Racket aux frontières !

Forme de chantage de proximité, avec menaces de violence ou trafic d'influence dans le but d'extorquer de l'argent, des objets ou des renseignements. Ainsi se définit le racket. Au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, les règles qui régissent la vie communautaire prescrivent, entre autres, la libre circulation des personnes et des biens. Ce qui suppose que les Etats membres se sont engagés à lever les obstacles et les entraves à la circulation. En d'autres termes, les barrières policières ne devraient servir qu'à contrôler essentiellement les pièces d'état civil des usagers pour s'assurer de leur identité et de vérifier si ces derniers ne sont pas porteurs éventuellement de produits prohibés. Cette inspection devrait se faire dans un esprit débarrassé d'a priori, donc sans arrière-pensée de vouloir nécessairement causer du tort à l'utilisateur. Mais que constate-t-on ? Exactement le contraire de ce qui devrait s'observer dans un espace communautaire de libre-échange. Aux frontières des pays membres de la CEDEAO, les règles établies pour une libre circulation des personnes et des biens ne sont pas respectées. A Sèmè-Kraké, entre le Bénin et le Nigeria, les usagers sont soumis à des tracasseries de toutes sortes. Exigence de passeport et de collecte de faux frais. Il en est de même à la frontière bénino-nigérienne entre Malanville et Gaya et ce malgré la juxtaposition des postes de contrôle. Les mêmes pratiques ont cours à la frontière du Bénin avec le Burkina Faso. Entre Illacondji au Bénin et Sanvicondji au Togo, la probité des policiers n'est pas parvenue à les soustraire des rackets. Les véhicules en transit sont soumis aux fouilles d'usage. Mais, les agents de sécurité ne s'empêchent guère d'extorquer de l'argent aux usagers. Le même phénomène s'observe aux frontières du Togo avec le Ghana, du Ghana avec la Côte d'Ivoire et ce malgré l'existence d'un autre accord baptisé OCAL : Organisation du corridor Abidjan-Lagos. En définitive, les idées qui ont sous-tendu la création de l'espace communautaire ne sont pas traduites dans les faits. De manière évidente, chaque Etat à travers sa police continue de fonctionner en respectant plutôt les lignes de balkanisation. Avouons que sur ce plan, la CEDEAO n'a pas avancé.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

UEMOA : Légère hausse des taux d'intérêt des banques en mars 2022

Les taux d'intérêt débiteurs appliqués par les banques de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à leur clientèle ont enregistré une légère hausse de 0,03 point de pourcentage au cours du mois de mars 2022 par rapport au mois précédent, selon les résultats de l'enquête sur les conditions de banque réalisée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) basée à Dakar. Hors charges et taxes, ce taux débiteur est ressorti à 6,28% en mars 2022 contre 6,25% en février 2022.

Prélèvement interbancaire au Bénin

Le CONOBAFI sensibilise les acteurs financiers

Le Comité Ouest-Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financière (CONOBAFI) a organisé le vendredi 6 mai 2022 à l'hôtel Azalai à Cotonou, une séance d'information sur le prélèvement interbancaire. Cette rencontre de sensibilisation a connu la présence de divers acteurs du système financier. Il s'agit des représentants de la Banque Centrale, de la profession bancaire, des grands facturiers, du Trésor Public, de la Direction Générale des impôts et de l'Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité. Cette activité du CONOBAFI à Cotonou vise à inciter les établissements teneurs de comptes à implémenter les modules nécessaires pour le traitement automatisé des opérations de prélèvement interbancaire.

Voici le communiqué final de la séance.



Conseil Exécutif

Secrétariat Exécutif

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SEANCE D'INFORMATION SUR LE
PRELEVEMENT INTERBANCAIRE DU CONOBAFI

Le Comité Ouest Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financière (CONOBAFI) a organisé une séance d'information sur le prélèvement interbancaire, le vendredi 6 mai 2022 à l'hôtel Azalai à Cotonou. Étaient présents à la rencontre notamment les représentants de la Banque Centrale, de la profession bancaire, des grands facturiers, du Trésor Public, de la Direction Générale des impôts et de l'Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité.

Cette séance d'information s'inscrit dans le cadre des travaux menés par le Comité mis en place par le CONOBAFI suite au constat de l'absence d'opérations de prélèvement interbancaire dans le Système de traitement automatisé des moyens de paiement interbancaires (SICA-UEMOA¹) depuis sa mise en place jusqu'en 2016. Le CONOBAFI, à travers ce projet, avait pour objectif d'analyser les causes de cette situation et proposer des solutions pour y remédier. Le Comité ayant effectué les travaux est composé d'experts de la profession bancaire des Etats membres de l'UEMOA, du GIM-UEMOA et du régulateur du secteur bancaire. Il a été mis en place en 2019.

Ce Comité a élaboré et mis en œuvre un plan d'actions visant le développement de l'utilisation de ce moyen de paiement dans la zone UEMOA.

Dans une première phase, les actions de sensibilisation menées visaient à inciter les établissements teneurs de comptes à implémenter les modules nécessaires pour le traitement automatisé des opérations de prélèvement interbancaire. Puis, une phase de test généralisée

a été organisée afin de leur permettre de vérifier la conformité de leur plate-forme et procéder aux corrections idoines, le cas échéant. Environ 52% des banques de l'UEMOA ont pris part à ces tests.

Les travaux menés, au sein du comité technique, ont également permis l'élaboration de canevas normalisés pour la gestion du prélèvement interbancaire ainsi que la formulation de recommandations dont la mise en œuvre permettrait une gestion optimale de cet instrument de paiement.

De manière générale, les livrables élaborés par le comité technique ont fait l'objet d'une approche participative qui a conduit à les soumettre, pour avis, à toutes les parties intéressées dans le cadre d'une large consultation publique et d'un atelier de validation organisés en 2021. Ainsi, ces interactions ont permis de prendre en charge les contributions d'un échantillon d'acteurs de tous les Etats membres de l'UEMOA, représentant les participants au système de traitement automatisé des moyens de paiement interbancaires, les associations de consommateurs, les grands facturiers, la Direction Générale des impôts, l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers du Sénégal.

Le déploiement, en cours, des outils conçus par le CONOBAFI devrait notamment permettre de :

- simplifier et sécuriser la gestion de cet instrument de paiement grâce aux formulaires normalisés de prélèvements mis à la disposition des facturiers (pour les autorisations, contestations, oppositions ou révocations) ;
- faciliter la formalisation de la relation entre les banques et les facturiers en utilisant le modèle de convention de service élaboré ;
- favoriser une appropriation de ce moyen de paiement à travers le manuel d'information destiné aux banques et aux facturiers.

¹ SICA-UEMOA : Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA. Il assure le traitement automatisé des opérations interbancaires tels que les chèques, les virements, les effets de commerce et les prélèvements

CONOBAFI : Boulevard du Général de Gaulle BP 4955 - Dakar - Sénégal E-mail : conobafi@conobafi.org
Tél : (221) 33 889 46 25 Tél : (221) 33 889 46 94 Site web : www.conobafi.org

Baromètres Bénin

Référentiel			Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)
Données Démographiques	Valeur	Sources			
Population	11,49 millions d'habitants	Statistiques mondiales (2018)			
Densité de la population	100,17 habitants/Km ²	Statistiques mondiales (2018)			
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)			
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)			
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insee), 2015			
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)			
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)			
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)			
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)			
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)			
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)			
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)			
Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)			
			Référentiel		
			Economie	Valeur	Sources
			Croissance économique	6,7	BAD 2020
			Pib par habitant	2415 \$	2018
			Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insee), 2019
			Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
			Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
			Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
			Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018
			Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)
			Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales
			Bénin Taux moyen interbancaire à trois mois	5,76%	Trading economics
			Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
			Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics

Célébration de la journée de l'Europe

L'UE consolide son partenariat avec le Bénin

Le 9 mai marque la Journée de l'Europe commémorant la déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman, alors ministre des Affaires étrangères français, annonçant le projet de création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Cette célébration, considérée comme l'acte premier de la construction européenne a été lancée au Bénin, à travers une réception à la Résidence de l'Union européenne. Une occasion pour répreciser la stratégie de coopération Bénino-Européenne pour les années à venir.

● Félicienne HOUËSSOU

Partenaires de longue date, l'UE et le Bénin renforcent leur coopération. La semaine dernière, dans le cadre de la Semaine de l'Europe », la délégation européenne au Bénin s'est déplacée vers le nord. La délégation a visité des projets de coopération Bénino-Européenne: un projet d'appui à la Police Républicaine à Parakou, un programme de protection des zones frontalières dans le parc W, des projets de protection des jeunes filles et d'une agriculture intelligente et durable à Kandi. « Soyez assurés, chers amis, que le partenariat entre l'UE et ses États membres et le Bénin restera un partenariat de qualité et sur le long terme », a déclaré Sylvia HATLEIF, Ambassadrice de l'Union européenne au Bénin. Elle a indiqué que la stratégie de coopération entre le Bénin et l'Union Européenne s'articule autour de trois grands domaines prioritaires. Primo, « le capital humain et naturel », avec un accent particulier sur la formation professionnelle, la protection et l'inclusion sociale ainsi que la protection de l'environnement et la biodiversité. Secundo, la « Croissance économique verte », qui inclut les technologies modernes d'avenir et couvre des interventions ciblées



dans le port de Cotonou, les énergies renouvelables et l'agriculture durable. Enfin, une « Société sûre et prospère », pour soutenir la bonne gouvernance, la promotion du secteur privé ainsi que la paix et la stabilité dans un contexte régional qui s'aggrave davantage. Ainsi, l'Ambassadrice révèle qu'un total de 255 millions d'euros est prévu d'ici 2024, pour accompagner cette stratégie. « Ensemble, l'UE et le Bénin peuvent contribuer à améliorer notre monde, affirmant le multilatéralisme comme moyen de relever les défis mondiaux, notamment les changements climatiques, un développement durable pour tous, le respect des droits de l'homme et surtout la paix et la sécurité », a-t-elle souligné. Le représentant du ministre des affaires étrangères, Erick Jean Marie Zinsou se dit rassuré de ce que des progrès continueront d'être enregistrés

au titre de la coopération.

Valorisation de la culture béninoise

La réception également a été marquée par l'annonce des trois lauréats du concours organisé par la délégation de l'UE en faveur des photographes béninois. Cette compétition a permis de mettre en valeur la culture béninoise à travers des images proposées par de talentueux photographes. A l'issu du processus, Elysé Moïse Dieudonné Quenum a remporté le premier prix avec son œuvre "un regard envers mes hoho". La deuxième place est revenue à Candide Sènan Houngbédji avec son œuvre "Kanda". L'œuvre "Zangbéto" de Claudio Dodji Oboubé Gadesse a décroché le 3ème prix sur un nombre total de 100 candidatures. Notons que l'édition 2022 de la Journée de l'Europe avec ses partenaires du monde entier, revêt une dimension bien particulière en raison de la pandémie, la guerre et les crises multiples dans le monde. Ce contexte rappelle la nécessité d'une union plus forte, plus solidaire et plus sociale, ancrée dans ses valeurs humanistes et démocratiques. C'est pourquoi, Sylvia HATLEIF dira dans son discours « nous savons bien que nous serons toujours plus forts ensemble », qu'il s'agisse de la lutte contre une pandémie mondiale, de l'action climatique, d'un développement durable et inclusif ou de la sécurité et la préservation de la paix. Aujourd'hui l'Union européenne compte 27 Etats membres dont 4 sont représentés en permanence par leurs ambassadeurs au Bénin.



Postes de contrôle juxtaposés de Malanville

Les documents sur le choix de l'opérateur gestionnaire pré-validés

(Hervé Hêhomey et son homologue du Niger reçus par Abdoulaye Diop) Le vendredi 06 mai 2022, les ministres en charge des transports du Bénin et du Niger ont procédé, à Ouagadougou, à la pré-validation des documents portant sur le choix de l'opérateur privé qui aura à charge la gestion des Postes de contrôle juxtaposés (PCJ) de Malanville. En marge de cette réunion ministérielle, les ministres des deux Etats ont été reçus en audience par le Président de la Commission de l'Uemoa, Abdoulaye Diop.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Après la réception officielle des clés d'exploitation des Postes de contrôle juxtaposés (PCJ) Hilacondji-Sanvee-Condji, le Bénin avec le Niger, se ménagent pour rendre opérationnels les Postes de contrôle juxtaposés (PCJ) de Malanville. C'est dans cet esprit que les ministres en charge des transports du Bénin, Hervé Hêhomey, et Oumarou Malam Alma du Niger, se sont accordés à Ouagadougou, vendredi 06 mai 2022, sur les documents portant sur le choix de l'opérateur privé qui va gérer lesdits PCJ. Présents à cette rencontre, le Commissaire de l'Uemoa, Jonas Gbian, a fait savoir que les PCJ constituent une innovation et l'actuel collègue en a fait une priorité, avant de préciser que cette réunion « vise à examiner et à prévalider tous les documents nécessaires au choix de l'opérateur privé qui aura en charge l'exploitation et la gestion des PCJ de



● Photo de famille de la réunion ministérielle Bénin-Niger

Malanville conformément aux dispositions réglementaires en matière de délégation de service public ». Intervenant, le ministre Hervé Hêhomey a salué « l'engagement de la Commission à faire progresser les dossiers dont nous attendons des résultats au cours de cette année, la mise en exploitation des PCJ et le règlement 14. Mon souhait est que nous soyons les pionniers afin de donner à la Commission le modèle de gestion des PCJ ». Au nom du Niger, le ministre Oumarou Malam Alma, a, quant à lui, salué l'Uemoa pour son engagement renouvelé au profit de la facilitation des échanges.

« Nous remercions la Commission pour cette infrastructure qui va dans le sens du rapprochement de nos Etats à travers la fluidité des échanges intracommunautaires. Le Bénin et le Niger sont liés par l'histoire et le port de Cotonou, c'est le Port de Niamey à Cotonou », a-t-il exprimé. Il est à rappeler que cette rencontre qui a été précédée de celle des experts les 4 et 5 mai 2022, fait suite à la réunion des ministres tenue le 24 février 2022 à Lomé, et qui avait procédé à l'examen des critères de choix de l'opérateur chargé d'assurer l'exploitation et la gestion des PCJ de Malanville.

Les deux ministres reçus par Abdoulaye Diop

En marge de la réunion ministérielle, les ministres des transports du Bénin et du Niger ont été reçus, au cours de la même journée, par le Président de la Commission de l'Uemoa, Abdoulaye Diop. Déroulée en présence du Commissaire Jonas GBIAN en charge du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des transports (DATC), cette audience a permis aux personnalités de discuter des modalités de gestion et d'exploitation des PCJ de Malanville (frontière Bénin-Niger). L'occasion a été pour les ministres de faire un bref compte rendu des travaux de leur concertation au Président Diop et de recueillir ses conseils. Ils n'ont pas manqué de saisir l'occasion pour remercier le Président et l'ensemble des Commissaires de leur engagement et implication pour l'aboutissement du dossier sur les PCJ de Malanville.



Sous le Haut Patronage de Son Excellence
Uhuru Kenyatta, Président de la République du Kenya

Sommet Africités 9

"Le rôle des
villes intermédiaires
d'Afrique dans la mise
en œuvre de l'Agenda
2030 des Nations Unies
et de l'Agenda 2063 de
l'Union Africaine"

9^{ème} édition
Africités
KISUMU, KENYA
17 - 21 Mai 2022

Inscrivez-vous maintenant

www.africités.org

Organisateurs



Republique du Kenya



Conseil des Gouverneurs



UCLG AFRICA
United Cities and Local Governments of Africa
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
CGLU AFRIQUE

Partenaires institutionnels

Union
Africaine



UN-HABITAT
FOR A BETTER URBAN FUTURE



ECA

Cities Alliance
Cities Without Stigma
UNEP

CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

**L'économiste, le journal
des décideurs**

Emploi

Comment devenir directeur administratif et financier ?

Maillon essentiel, le directeur administratif et financier (DAF) prend en charge la gestion principalement budgétaire de l'entreprise, quelle qu'en soit la taille. Un métier pluriel aux lourdes responsabilités, nécessitant des années d'expérience, mais qui s'avère être un beau challenge dans une carrière de gestionnaire financier. Mais comment se lancer ?



La gestion dans tous ses états

Si le DAF a un poste central au sein d'une société, c'est parce qu'il a pour mission de gérer principalement l'aspect financier. On fait appel à ses services pour tenir à jour la trésorerie, définir le contrôle de gestion, élaborer un budget prévisionnel, prendre en charge le reporting..., dans le but d'accroître le développement de l'entreprise. Il chapeaute la politique financière, mais pas que. En effet, le directeur administratif et financier doit également être au point sur le plan juridique et connaître les législations en vigueur. La communication est en outre un domaine important de ce métier polyvalent, puisque ce professionnel veille à l'harmonie des comptes, mais aussi des salaires et donc des embauches, en supervisant les ressources humaines. Enfin, le DAF aime le contact tout en restant ferme et déterminé, car il doit interagir avec des fournisseurs, des finan-

ciers ou des clients.

Ce poste consiste donc en un véritable pilotage de l'entreprise à différents niveaux, en alliant passion des chiffres, organisation, communication et négociation.

Un poste à responsabilités, ça s'apprend

Le métier de DAF vous tente ? Sachez, avant toute chose, qu'on ne devient pas directeur administratif et financier en sortie d'études. L'accès à un tel poste requiert des compétences acquises tout au long d'une carrière et nécessite donc de l'expérience. Il paraît ainsi pertinent d'évaluer en tant que DAF après avoir été expert-comptable, contrôleur de gestion ou responsable d'audit. Pour gravir les échelons qui vous mèneront à cette fonction, vous pouvez tout d'abord suivre un parcours universitaire d'au moins cinq ans, afin de décrocher un DSCG (diplôme supérieur de Comptabilité et de gestion), un master 2 CCA (Comp-

tabilité contrôle audit), un master 2 Droit économie et gestion, un MBA Comptabilité et finances ou encore un diplôme en Science de gestion. Autre option : vous tourner vers une école de commerce ou un IEP (Institut d'études politiques), qui restent les voies les plus empruntées pour pouvoir se spécialiser en finance ou en comptabilité. Pour les plus motivés, les entreprises sont également intéressées par des personnes diplômées de la filière expertise comptable DEC (diplôme d'Expertise comptable), ce qui correspond à un bac +8. Enfin, on vous conseille de vous renseigner en parallèle sur les formations en alternance et les passerelles possibles, car être formé au sein même d'une entreprise est toujours un plus, le terrain étant un excellent moyen d'apprentissage. Pour cela, rien ne vous empêche de commencer par exemple par un BTS (Comptabilité gestion, Gestion de la PME ou bien Support à l'action managériale).

Commerce extérieur

Plombé par les prix de l'énergie, le déficit commercial atteint un record en mars à 11,5 milliards d'euros

La tendance reste mauvaise pour la balance commerciale des biens français. Le déficit a atteint un nouveau record en mars à 11,5 milliards d'euros, nettement dégradé par les importations d'énergie dont les prix ont flambé avec l'invasion en Ukraine, ont indiqué les Douanes lundi. Le déficit avait déjà franchi la barre des 10 milliards d'euros en février avec 10,3 milliards d'euros, selon les chiffres corrigés des Douanes. Il atteint également un record absolu en cumul sur douze mois glissants, à 100 milliards d'euros.

Fin de la hausse pour les exportations

La nette dégradation du solde

français des échanges est liée à la hausse des montants de marchandises importées par rapport aux marchandises exportées, détaillent les Douanes, à 57,4 milliards d'euros contre 45,9 milliards d'euros en mars. En baisse de 500 millions d'euros, les exportations françaises ont été moins vigoureuses en mars, interrompant ce mois-ci une hausse continue depuis début 2021 et creusant donc le déficit. En outre, « la hausse des montants échangés est portée par l'augmentation des prix », précisent les Douanes, affirmant qu'en moyenne sur trois mois, les prix à l'importation ont augmenté en mars de 5 % pendant qu'ils n'ont pris que 2 % à l'exportation. Cela s'explique en partie par

la hausse des prix des hydrocarbures naturels et de l'électricité, dont la facture s'est alourdie de 4 % sur le mois et de 19 % sur trois mois. Les prix du pétrole ont flambé ces derniers mois dans le sillage de la reprise progressive de l'économie mondiale puis de la guerre en Ukraine à l'initiative de la Russie, propulsant le prix du baril au-dessus des 100 dollars. Du côté de la balance des paiements, qui inclut les échanges de services, la situation n'est pas meilleure. Le déficit des transactions courantes est ressorti à 3,2 milliards d'euros en janvier, contre 2,3 milliards le mois précédent, a détaillé la Banque de France lundi.

Mines

L'Inde lorgne sur le secteur minier gabonais

Avec des importations chiffrées à 477 milliards FCFA en 2021, l'Inde représente le deuxième plus important client du Gabon, derrière la Chine. Reçu en audience le 27 avril 2022 par le Premier ministre, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Inde près le Gabon, Ram Karan Verma, a fait part de la volonté de son pays d'accroître ses investissements au Gabon. Le Gabon accueille une forte communauté indienne avec des entreprises actives dans les secteurs des mines et du bois, qui contribuent au développement économique du pays. « Les entreprises indiennes qui sont déjà basées notamment dans la Zone économique de Nkok ont déjà créé beaucoup d'emplois. Nous avons par exemple la compagnie indienne Oil India qui s'est déjà implantée au Gabon et qui est en train d'attirer beaucoup d'investisseurs. Il y a un très grand potentiel dans le domaine minier qui serait une opportunité de renforcer les échanges économiques entre nos deux pays », a affirmé Ram Karan Verma. Les autorités gabonaises partagent également cette volonté de renforcer cette coopération vieille de plus de 30 ans entre les deux pays. « Les entreprises indiennes investissent de plus en plus au Gabon, dans les mines, le bois et d'autres secteurs. Elles sont très présentes dans la Zone économique spéciale de Nkok. Cette coopération indo-gabonaise, déjà très forte, mon gouvernement veut la renforcer davantage dans les années à venir », a affirmé Rose Christiane Ossouka Raponda. L'Inde se positionne aujourd'hui comme la deuxième destination des exportations du Gabon derrière la Chine. En 2021, selon les données du ministère de l'Economie, l'Inde a importé du Gabon des produits d'une valeur de 477,7 milliards de FCFA. En forte hausse de 263,1 % par rapport à 2020.



Or

La demande mondiale d'or a bondi de 34 % au premier trimestre



L'or est une valeur refuge pour les investisseurs en cas de crise. La hausse de la demande s'accompagne souvent d'une hausse des prix qui peut profiter aux producteurs d'or à travers le monde. En Afrique, le Ghana, le Mali ou encore le Burkina Faso font partie des bénéficiaires. La demande mondiale d'or, à l'exclusion du marché de gré à gré, a atteint 1 234 tonnes au premier trimestre 2022. C'est ce qui ressort d'un rapport publié le jeudi 28

avril par le World Gold Council (WGC), qui précise qu'il s'agit d'une hausse de 34 % en glissement annuel, portée par le fort intérêt pour les fonds négociés (ETF) en bourse adossés à l'or. Dans un contexte où l'invasion de l'Ukraine a entraîné des incertitudes sur l'économie mondiale et contribué à l'inflation, les investisseurs à la recherche de valeurs refuges ont en effet misé sur le métal jaune. Les entrées dans les ETF ont bondi de 268,8 tonnes, effaçant les sorties effectuées par les acteurs tout au long de l'année dernière et qui atteignaient 174 tonnes. « Les ETF adossés à l'or ont connu leur plus forte augmentation trimestrielle depuis le troisième trimestre 2020 [au plus fort du rallye de l'or avec un pic historique à plus de 2 000 \$ à l'époque, Ndlr] », indique le WGC. Notons que le prix de l'or a également progressé de 8 % au premier trimestre d'après l'indice de référence de la London Bullion Market Association, ce qui correspond, apprend-on, à sa meilleure performance depuis le deuxième trimestre 2020. Pour les producteurs d'or, particulièrement en Afrique où le secteur représente une importante part des recettes publiques au Mali, au Ghana et au Burkina Faso, le maintien de la demande et du prix de l'or à des niveaux élevés est une bonne nouvelle. Les recettes ne devraient néanmoins augmenter qu'à condition de maintenir le même niveau de production.

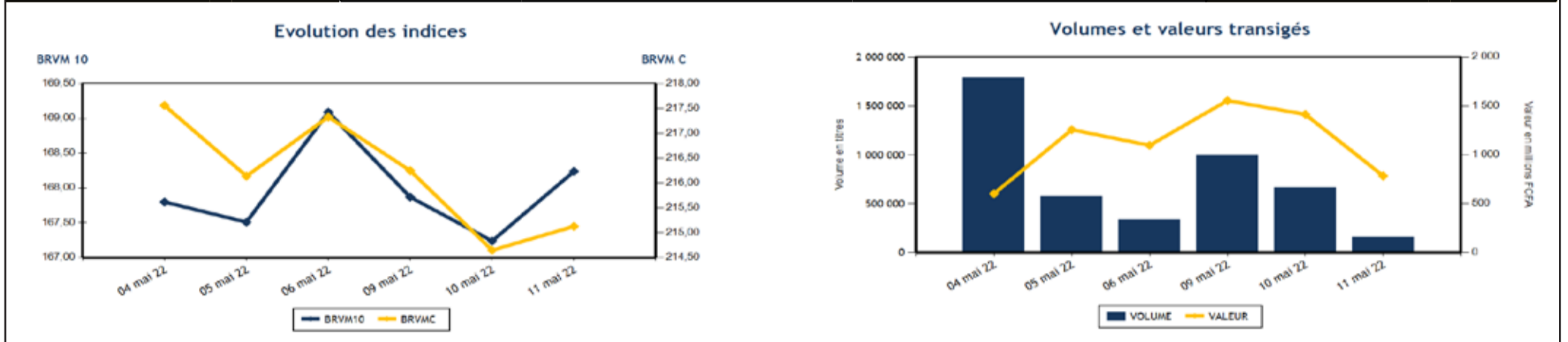
Gestion immobilière

L'UEMOA lance une formation sur la promotion

En raison des problèmes liés au logement et au foncier en Afrique de l'Ouest, l'UEMOA a initié un programme de formation à l'intention des professionnels du secteur. La formation est axée sur la construction et la mise en œuvre des projets immobiliers. L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a lancé un appel à candidatures pour la première session de formation de courte durée, axée sur la promotion et la gestion immobilière. Le programme est développé dans le cadre de son projet de création d'un Centre d'excellence de l'habitat (CEH) qui bénéficie de l'expertise d'un groupement composé de l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) de l'Université Joseph KI-ZERBO, au Burkina Faso et l'École supérieure d'économie appliquée (ESEA) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, au Sénégal, avec le soutien du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). La formation est destinée aux ressortissants des pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Ceux-ci doivent être des professionnels du secteur du logement (architectes, urbanistes, ingénieurs en génie civil, géomètres, notaires, experts immobiliers, géographes, etc.), les promoteurs immobiliers ou tout autre personne désirant créer une société de promotion immobilière, les cadres de l'administration publique et du secteur privé intervenant dans le secteur de l'habitat, du logement et de la gestion du foncier urbain. Les économistes, financiers, et agents de banque intervenant dans le crédit immobilier, les agents municipaux travaillant dans les services techniques municipaux et les propriétaires fonciers peuvent également postuler. La formation se tiendra en session présentielle du 20 au 25 juin 2022 à Ouagadougou, au Burkina Faso. Elle sera axée sur le montage, le financement, la juridiction et la sécurisation des projets immobiliers.

Ecofin du 11 Mai 2022

BRVM 10	168,24	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 90 mercredi 11 mai 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	215,13
Variation Jour	↑ 0,60 %		Variation Jour	↑ 0,22 %
Variation annuelle	↑ 9,60 %		Variation annuelle	↑ 6,35 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 476 032 122 209	0,23 %
Volume échangé (Actions & Droits)	156 286	-72,62 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	760 890 056	45,92 %
Nombre de titres transigés	43	2,38 %
Nombre de titres en hausse	14	100,00 %
Nombre de titres en baisse	16	-44,83 %
Nombre de titres inchangés	13	116,67 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 698 209 752 392	-0,05 %
Volume échangé	2 320	-97,39 %
Valeur transigée (FCFA)	23 086 060	-97,41 %
Nombre de titres transigés	9	12,50 %
Nombre de titres en hausse	2	100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	7	75,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	6 975	8,81 %	36,76 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	17	6,25 %	-5,56 %
SOGB CI (SOGC)	6 490	5,53 %	29,80 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 345	5,49 %	-9,43 %
SETAO CI (STAC)	1 685	5,31 %	130,82 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 220	-5,43 %	-27,38 %
SOLIBRA CI (SLBC)	145 000	-3,33 %	-7,05 %
UNIWAX CI (UNXC)	1 400	-3,11 %	-30,00 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 600	-2,70 %	-14,29 %
TOTAL CI (TTLC)	2 350	-1,88 %	11,90 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	113,70	-1,46 %	3,26 %	17 445	408 356 845	30,92
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	508,07	0,07 %	13,19 %	7 083	47 861 385	9,34
BRVM - FINANCES	15	77,62	0,62 %	0,64 %	108 484	117 332 476	8,39
BRVM - TRANSPORT	2	495,64	-0,48 %	-20,33 %	130	266 400	7,96
BRVM - AGRICULTURE	5	330,43	2,09 %	35,81 %	20 310	180 573 240	5,73
BRVM - DISTRIBUTION	7	402,29	-0,62 %	-1,26 %	2 391	5 781 635	30,09
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	2 079,09	5,31 %	130,82 %	443	718 075	20,23
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,72	
Taux de rendement moyen du marché	5,82	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,57	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	100	
Volume moyen annuel par séance	1 455 969,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 718 435 090,14	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	7,86	
Ratio moyen de satisfaction	6,64	
Ratio moyen de tendance	84,45	
Ratio moyen de couverture	118,42	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	5,57	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - Le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 Chambre de Commerce et d'Industrie de Bénin Avenue de l'Indépendance, Cotonou Tél : (229) 21 31 21 38 Fax : (229) 21 31 21 38	 Chambre de Commerce et d'Industrie de Burkina Faso BP 1000, Ouagadougou 01 Tél : (229) 20 30 87 71 Fax : (229) 20 30 87 71	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat Plateau, BP 1000, Abidjan Tél : (229) 20 31 50 50 Fax : (229) 20 31 50 50	 Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Artisanat et de Services de Côte d'Ivoire Avenue des Nations Unies BP 1000 Tél : (249) 508 10 50 Fax : (249) 508 10 50	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat BP 11000, Bamako Tél : (223) 20 40 10 10 Fax : (223) 20 40 10 10	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat BP 11000, Lagos Tél : (234) 21 23 23 23 Fax : (234) 21 23 23 23	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat BP 1000, Dakar Tél : (229) 33 82 11 18 Fax : (229) 33 82 11 18	 Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat BP 1000, Lomé Tél : (229) 22 34 34 34 Fax : (229) 22 34 34 34
---	--	---	--	--	---	--	---

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN 001 BP 8690 RP uca@ucasgi.com (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00 (229) 21 31 00 21 www.ucasgi.com	 Carré 211 St Michel immeuble SGI-Bénin 01 BP 4546 Cotonou. Tél : (229) 21 31 15 41 21 31 15 71	 Groupe BMCE BANK BOA CAPITAL SECURITIES Siège BOA Benin, Boulevard de France Tel : (229) 21315343/64182121	 Immeuble de l'Africaine des Assurances Face à la Direction de l'Emigration Immigration 01 BP 8668 RP Cotonou contact@agi-agi.com +229 21318733 +229 21316065	 Avenue Steinmetz Face Immeuble Air Gabon 01 BP 6002 COTONOU BENIN Tél : (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36	 Société de gestion et d'intermédiation Boulevard Saint Michel Immeuble Agence BIIC Dantokpa 01 BP. 7700 Cotonou Tél. +229 21324875 Tél. +229 21324876 sgjbs@biic-financialservices.com
---	---	---	--	--	---

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	6EME
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	
13	JERICO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	11EME
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Mai 2022
Lundi 2 Mai 2022
Vendredi 6 Mai 2022
Mardi 10 Mai 2022
Samedi 14 Mai 2022
Mercredi 18 Mai 2022
Dimanche 22 Mai 2022
Jeudi 26 Mai 2022
Lundi 30 Mai 2022

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	623,47
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	777,07
Naira (NGN - Nigeria)	1,5
Cedi (GHS - Ghana)	83,37
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	39,53
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	94,16
Rouble russe (RUB)	9,24
Franc Suisse (CHF)	632,74
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,1
Droits de tirage spéciaux (FMI)	833,13
Or (XAU)	1162283,3
Argent (XAG)	14019,88

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
	Bidon (1,5L)	1.600
Eau de refroidissement	Bidon (5L)	5.000
	5L	4.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 10 Mai 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche
	Ségbana	Ségbana	dimanche
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi
	Malanville	Malanville	samedi
	Karimama	Karimama	vendredi
		Matéri	Matéri
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi
Cobly		Cobly	mercredi
	Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
	Agoué	Agoué	mercredi
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
	Massi	Massi	dimanche
	Agouna	Agouna	mardi
	Ikèmon	Ikèmon	mercredi
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi
	Kalalé	Kalalé	jeudi
	Tchaourou	Tchaourou	lundi
	Tchikandou	Tchikandou	mardi
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi
	Sokka	Sokka	mercredi
	Parakou	Azeke	samedi
	N'Dali	N'Dali	samedi
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
	Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi
	Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	mercredi
Lahotan	Lahotan	Lahotan	mercredi
Donga	Bénin	Bénin	jeudi
	Tokotoko	Tokotoko	lundi

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	700
Piment vert (gbataki)	Tongolo	400
Tomate fraîche	Grand Panier	15.000/22.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	300
Sel marin importé	Tongolo	300
Sucre en morceau	Paquet	500
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1200
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1000
Lait concentré non sucré Peak	250g	400
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	250/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	250/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2300/2500

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 10/05/ 2022

Cours des matières Premières Mardi 10 Mai 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Juin 2022	1.874,82	+4,22	+0,23%	20:29:51
XAU/USD		1.874,93	+6,65	+0,36%	20:29:54
Argent	Juill 2022	22,567	-0,098	-0,43%	20:29:51
Cuivre	Juill 2022	4,3253	+0,0423	+0,99%	20:29:51
Platine	Juill 2022	981,50	+22,90	+2,39%	20:29:51
Palladium	Juin 2022	2.237,50	-0,80	-0,04%	20:29:38
Pétrole brut WTI	Juin 2022	107,81	+5,40	+5,27%	20:29:51
Pétrole Brent	Juill 2022	110,13	+5,16	+4,92%	20:29:51
Gaz naturel	Juin 2022	8,418	+0,464	+5,83%	20:29:37
Fioul	Juin 2022	4,1945	+0,1118	+2,74%	20:29:51
Essence RBOB	Juin 2022	3,6473	+0,1461	+4,17%	20:29:51
Gasoil Londres	Mai 2022	1.203,62	+4,50	+0,38%	20:29:54
Aluminium		2.986,00	+75,00	+2,58%	19:09:07
Zinc		3.975,00	+13,50	+0,34%	19:30:00
Nickel		30.637,50	-337,50	-1,09%	19:30:00
Cuivre		9.532,50	+122,50	+1,30%	19:30:00
Blé américain	Juill 2022	1.075,80	+30,80	+2,95%	20:20:05
Riz Paddy	Juill 2022	17,145	+0,110	+0,65%	20:20:05
Maïs américain	Juill 2022	793,12	+0,12	+0,02%	20:19:56
Soja américain	Juill 2022	1.640,62	+10,62	+0,65%	20:19:55
Huile de Soja américaine	Juill 2022	82,24	+1,96	+2,44%	20:19:56
Farine de soja	Juill 2022	417,80	-6,10	-1,44%	20:20:05
Coton américain	Juill 2022	154,74	+4,66	+3,11%	20:20:00
Cacao américain	Juill 2022	2.579,00	-28,00	-1,07%	19:29:00
Café US C	Juill 2022	219,55	+1,60	+0,73%	19:30:06
Café de Londres	Juill 2022	2.137,00	+30,00	+1,42%	18:29:44
Sucre américain	Juill 2022	18,60	-0,02	-0,11%	18:59:00
Jus d'orange	Juill 2022	175,55	-5,60	-3,09%	20:00:04
Bétail	Juin 2022	134,93	-0,40	-0,30%	20:04:59
Porc	Mai 2022	102,50	+2,72	+2,73%	20:04:29
Bovins d'engraissement	Mai 2022	162,09	+0,67	+0,41%	20:05:04
Bois de construction	Mai 2022	1.003,10	-36,40	-3,50%	20:09:56
Avoine		669,60	+3,30	+0,50%	20:20:05

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS / CONTACTS
Cyber Africa Forum	9 -10 Mai 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://cyberafricaforum.com/
African Mining Indaba 2022	9 au 12 Mai 2022	Afrique du Sud	s.kamuanga-tossou@afdb.org
12e Conférence sur le commerce et l'énergie des granulés de biomasse 2022	16 - 19 Mai 2022	Tokyo (en hybride)	https://www.cmtevents.com/eventschedule.aspx?ev=220504&
Forum Africallia 2022	18-20 Mai 2022	Ouagadougou, Burkina-Faso	Téléphone : 00 229 51 10 56 54 Email : alimath.mounirou@ccib.bj
9ème édition du Sommet Africités	17-21 Mai 2022	Kisumu, Kenya	https://www.uclga.org/?lang=fr
Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA)	26 Mai -20 juin 2022	Dakar au Sénégal	Email : fiarasenegal@yahoo.com Téléphone : (+221) 33 827 18 50 / (+221) 77 642 33 36
AFRICA CEO FORUM	13-14 juin 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://lc.cx/mw9vbW
Business forum	16-17 juin 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	Néant
Foire international africaine	22-26 juin 2022	France	https://www.la-fia.com/
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	https://www.agroforestry2022.org/fr
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/

HOROSCOPE finance

Bélier Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

Taureau Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

Gémeaux Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

Cancer Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

Lion Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Vierge Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Balance Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Scorpion Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

Sagittaire Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Vendredi 1er Avril 2022

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

Capricorne

La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

Verseau Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

Poissons Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclave" (Publius Syrus).

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Romuald NOUEDJJI

(Correspondant Mono-

Couffo)

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Noël Y. TETEGOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Crespin N'SODAI

(96564330)

Règlement des litiges domaniaux au Bénin

Vers une Cour spéciale des affaires foncières

La session ordinaire du conseil des ministres a été effective hier mercredi 11 mai 2022. Elle a débouché sur plusieurs décisions et nominations. Entre autres, l'autorisation de transmission à l'Assemblée nationale pour étude et vote d'une proposition de loi portant création de la Cour spéciale des Affaires foncières dotée de double degré de juridiction.

● Bidossessi WANOU

Face aux nombreux conflits domaniaux au Bénin, le gouvernement a décidé d'accorder plus d'attention au sujet. C'est à travers le projet de création d'une Cour spéciale dédiée au règlement des litiges fonciers. En effet, « La création de cette Cour dotée du double degré

de juridiction, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la dynamique de spécialisation de nos juridictions et de leurs personnels. Son champ de compétence couvre en exclusivité les actions réelles immobilières ainsi que celles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique. Elle sera, par ailleurs, en charge des

procédures urgentes entrant dans son domaine de compétence de même que des difficultés liées à l'exécution de ses décisions. Une fois la procédure législative achevée, il sera transféré à ladite Cour dès son installation, toutes les procédures foncières en instance dans les communes de son ressort, à l'exception de celles

déjà en délibéré », peut-on lire dans le compte-rendu du conseil des ministres qui a souligné que malgré les innovations du Code foncier et domaniaux, notamment en matière de gestion du contentieux, force est de constater que la problématique de l'insécurité foncière demeure et représente un risque potentiel de trouble à

l'ordre public, autant qu'un frein à l'investissement public et privé. Aussi le conseil, a-t-il mis, à l'index, les lenteurs procédurales, la défiance des justiciables à l'égard des juges doublée de la remise en cause des décisions de justice et les incertitudes des solutions jurisprudentielles, autant de facteurs aggravants. Il faut

noter que la Cour spéciale en projet sera une Cour de double degré de juridiction, ce qui favorisera également des possibilités de recours. Sachant que le Bénin se lance dans la promotion des affaires, cette Cour permettra sans nul doute de sécuriser davantage le foncier, gage des investissements durables.

REPUBLIQUE DU BENIN
Président: Patrice Talon

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 18/2022/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 11 mai 2022, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

I-1. Adoption des décrets relatifs à la représentation des trois confédérations syndicales de travailleurs représentatives et des deux organisations d'employeurs au sein des instances nationales bipartites et tripartites de consultation, de concertation et de négociations collectives.

A la suite des élections professionnelles de 2021, il est apparu nécessaire de procéder à une revue des textes pour tenir compte du nouveau paysage syndical et de ses implications.

Au terme des travaux du comité mis en place à cet effet, des innovations majeures ont été apportées et concernent :

- la répartition des sièges entre les trois confédérations syndicales de travailleurs représentatives et les deux organisations syndicales d'employeurs existantes ;
- la durée de la représentation au sein des instances qui est désormais harmonisée et fixée à 5 ans.

Aussi, le Conseil a-t-il adopté les divers actes réglementaires organisant les rapports entre l'administration et les organisations syndicales ou patronales concernées.

Il s'agit des décrets portant :

- organisation et fonctionnement de la Commission nationale de sécurité et de santé au travail ;
- modification du décret n°2019-458 du 9 octobre 2019 relatif aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement du Comité consultatif paritaire de la Fonction publique ;
- modifiant et complétant celui n°2014-315 du 6 mai 2014 sur les modalités d'application de la loi n°2012-36 du 15 février 2013 portant création de la Commission béninoise des Droits de l'Homme ; puis de celui fixant
- les modalités de répartition des sièges des représentants des travailleurs et des employeurs au sein du Conseil d'administration de la Caisse nationale de Sécurité sociale.

Les ministres sectoriels accompliront les diligences nécessaires pour la prise en compte effective des droits de représentativité des organisations d'employeurs et de travailleurs en vue de :

- la participation des confédérations syndicales représentatives aux activités des organes consultatifs de concertation et de négociation au niveau national de façon égale en fonction des sièges disponibles ;
- l'application de la règle de proportionnalité après celle d'égalité conformément aux résultats des élections professionnelles nationales ;
- l'invitation des confédérations syndicales représentatives de travailleurs aux manifestations officielles organisées par le Gouvernement ou des autorités administratives dans la limite des places disponibles.

I-2. Mise en place de la commission chargée de l'élaboration du cadre juridique de la chefferie traditionnelle en République du Bénin.

Aux termes de l'article 151-1 de la Constitution, « l'Etat reconnaît la chefferie traditionnelle gardienne des us et coutumes dans les conditions fixées par la loi. »

C'est donc pour engager le travail de définition préalable du concept, explorer toute la problématique qu'elle recouvre avant la saisine de l'Assemblée nationale pour le vote d'une loi organisant son régime juridique, que la présente commission est instituée.

Composée de quinze (15) personnalités ayant des connaissances et des compétences en histoire, géographie, socio-anthropologie, droit et sur le sujet proprement dit, elle aura spécifiquement pour mission de :

- rédiger l'avant-projet de loi portant composition, attributions, organisation et fonctionnement de la chefferie traditionnelle ;
- élaborer des avant-projets de textes d'application de la loi.

Les ministres concernés prendront les dispositions nécessaires en vue du bon fonctionnement de la Commission pour l'accomplissement de sa mission.

I-3. Transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi portant création de la Cour spéciale des Affaires foncières.

Malgré les innovations du Code foncier et domaniaux, notamment en matière

de gestion du contentieux, force est de constater que la problématique de l'insécurité foncière demeure et représente un risque potentiel de trouble à l'ordre public, autant qu'un frein à l'investissement public et privé.

En effet, les lenteurs procédurales, la défiance des justiciables à l'égard des juges et les incertitudes des solutions jurisprudentielles sont autant de facteurs aggravants le phénomène et auxquels s'ajoute souvent la remise en cause de l'autorité des décisions de justice en la matière.

Sont particulièrement concernées par cette situation préoccupante, les communes de Porto-Novo, Cotonou, Abomey-Calavi, Ouidah, Tori-Bossito, Allada et Sèmè-Podji.

La création de cette Cour dotée du double degré de juridiction, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la dynamique de spécialisation de nos juridictions et de leurs personnels. Son champ de compétence couvre en exclusivité les actions réelles immobilières ainsi que celles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Elle sera, par ailleurs, en charge des procédures urgentes entrant dans son domaine de compétence de même que des difficultés liées à l'exécution de ses décisions.

Une fois la procédure législative achevée, il sera transféré à ladite Cour dès son installation, toutes les procédures foncières en instance dans les communes de son ressort, à l'exception de celles déjà en délibéré.

I-4. Actualisation des textes régissant l'Agence de Développement de Sèmè City.

La prise de ces actes réglementaires fait suite à l'analyse des dispositifs organisationnel et institutionnel actuels de l'Agence. Celle-ci appelle en effet une actualisation ou une optimisation de l'organisation des formations et de la certification des diplômes des apprenants, afin de permettre à ladite agence d'atteindre ses objectifs en tenant compte de sa nouvelle dimension.

Les textes adoptés à cet effet par le Conseil sont le décret portant approbation des statuts de l'Agence de Développement de Sèmè City ; ainsi que celui fixant

- les conditions générales de création et de fonctionnement des établissements de l'Enseignement supérieur sur le site de l'Agence ; puis le décret portant
- création, organisation et fonctionnement du Conseil présidentiel de pilotage du projet Sèmè City.

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique veillera à leur application diligente.

Au titre des autres mesures normatives, sont adoptés le décret fixant les conditions d'ouverture, d'extension, de fonctionnement et de cessation d'activités des institutions privées de recherche scientifique et d'innovation en République du Bénin ; puis les décrets portant approbation des statuts :

- de l'Ecole de formation des personnels d'encadrement de l'éducation nationale ; et
- du Fonds de développement de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage.

II- Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a autorisé la participation du Bénin :

- aux biennales de Dakar, du 19 au 22 mai 2022 ;
- à la 39^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES en République Démocratique du Congo, du 23 au 27 mai 2022 ; et
- à la 75^{ème} Assemblée mondiale de la Santé, du 22 au 28 mai 2022 à Genève.

III. Mesures individuelles

Sur proposition des ministres respectifs, les nominations suivantes ont été prononcées :

✓ ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique

Conseiller technique à la Sécurité

Contrôleur général de police Eric Kossi AGOSOUNON

✓ ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable

Secrétaire général adjoint du ministère

Monsieur Delphin AÏDJI

Conseiller technique aux réformes

Monsieur Koffi Sévérin NSIA

Conseiller technique juridique

Monsieur Vignonzangbé Juriph Ancel TOKPO

Directeur général du Développement urbain

Monsieur Ghislain Comlan HOUNNOU

Directeur général de l'Institut géographique national

Monsieur Alain Sourou KIKI

Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances

Monsieur Mémanton BONI YALLA.

Fait à Cotonou, le 11 mai 2022,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUN-OURO.

Piraterie dans le golfe de Guinée

La CEDEAO explore de nouvelles pistes de lutte

La Direction de l'alerte précoce de la CEDEAO (ECOWARN) a annoncé une prochaine collaboration avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en vue de renforcer son action sur le changement climatique, la lutte contre le terrorisme et la piraterie dans le golfe de Guinée. L'annonce a été faite le 10 mai 2022 au siège de la CEDEAO à Abuja, Nigeria, lors d'une séance de travail avec la Direction stratégique South Hub de l'OTAN.

● Félicienne HOUËSSOU

L'objectif de cette nouvelle approche de partenariat est d'explorer les collaborations potentielles et les intérêts mutuels, en se concentrant sur le changement climatique, la lutte contre le terrorisme, la piraterie dans le golfe de Guinée et le renforcement des capacités. Pour le directeur de l'alerte précoce, Commission de la CEDEAO, Dr Lat Abdou Gueye, la collaboration est importante alors que le système d'alerte précoce de la CEDEAO se prépare à finaliser et à mettre en œuvre son plan stratégique pour les 5 prochaines années (2022 - 2026). A l'en croire, l'approfondissement de la collaboration avec des partenaires clés constitue un objectif clé pour la Direc-



tion. Outre la direction de l'alerte précoce, la délégation a également rencontré le directeur du maintien de la paix et de la sécurité régionale, représenté par le Dr Isaac Armstrong. Dans son intervention, le Dr Armstrong a informé la délégation des initiatives de la Commission de la CEDEAO dans la lutte contre le Terrorisme et des initia-

tives pour endiguer l'insécurité maritime. La délégation de l'OTAN était conduite par le général Davide Re, directeur de la Direction stratégique de l'OTAN, Hub Sud. Était également présent à la séance de travail, un représentant de l'Agence nationale de recherche et de développement spatial (NASRDA) du Nigéria, le Dr Mathew Adepoju.

Partenariat entre les Parlements Turc et Béninois

L'ambassadeur de Turquie a reçu Dakpè SOSSOU

(La Turquie pour positionner Lokossa)

A cours d'une audience qui lui a été accordée dans la matinée du mercredi 11 Mai 2022, l'Honorable Dakpè SOSSOU, Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale a sollicité de son Excellence Monsieur Onur ÖZÇERI, Ambassadeur de la Turquie près le Bénin, l'appui de son pays pour former les jeunes de Lokossa et du Mono dans l'ingénierie et autres métiers d'avenir.

● Falco VIGNON

Les discussions entre les deux personnalités ont porté sur un possible partenariat entre les Parlements Turc et Béninois, la négociation de bourses d'études pour les étudiants béninois, des facilités pour l'obtention de visas d'entrée en Turquie, la mise en relation des entrepreneurs turcs et béninois. « Il s'agit de sujets intéressants », à entendre Onur ÖZÇERI, Ambassadeur de la Turquie près le Bénin qui n'a pas manqué de féliciter son hôte pour l'initiative. « Vous faites ce que la Turquie a fait, il y a 30 ans », a-t-il considéré avant de rassurer le député natif de Lokossa de la disponibilité de son pays à accompagner le Bénin dans son projet d'aller de l'avant. L'honorable Dakpè SOSSOU a exprimé à l'ambassadeur toute son admiration pour la Turquie, un pays qu'il fréquente depuis quelques années et qui fait montre d'une réelle volonté



de conquérir le monde. « La stabilité politique du pays, la construction d'infrastructures modernes, le développement des affaires sont quelques réalités qui rendent admirable votre pays », a fait remarquer l'ancien Maire de la ville de Lokossa. Très ravi et sensible à la démarche du député, l'ambassadeur a promis l'accompagner dans son projet de faire de Lokossa, un technopôle qui offrira au Bénin, au cours des prochaines années, ses plus brillants ingénieurs. D'ailleurs, le diplomate turc envisage au mois de juin effectuer une visite de

travail à Lokossa où il rencontrera les candidats aux baccalauréats scientifiques. Plus encore, est-il prévu, les semaines et mois suivants une visite à la Société des Industries Textiles (SITEX) et au Complexe Béninois des Textiles (CBT). Par ailleurs, il est utile de rappeler que la même visite a permis au député Dakpè SOSSOU d'obtenir une promesse d'offre de bourses d'études pour les meilleurs bacheliers des collèges publics de Lokossa. Il ne reste, donc plus qu'à espérer que les fruits tiennent la promesse des fleurs.

2^{ème} symposium de la Fédération TT Bénin à Bohicon

Myriaque Dakpo et ses pairs internalisent les réformes

Les réformes engagées par le Gouvernement dans le secteur du transport routier étaient, le samedi 07 mai dernier, au cœur du deuxième symposium de la Fédération TT Bénin à Bohicon. Présidée par Myriaque Dakpo, le président national fédéral, cette rencontre a permis aux participants de s'approprier les innovations qui s'opèrent dans leur secteur.

Une révolution s'annonce dans le transport routier. A ce titre, les acteurs ont un rôle déterminant à jouer pour sa concrétisation. C'est l'essentiel à retenir de la communication du Directeur de cabinet du ministre des infrastructures et du transport. Faisant l'état des lieux sur le transport terrestre au Bénin, le conférencier, Joseph Ahissou, a fait observer qu'il est régi pas le décret de 1979 qui ne comble plus les attentes des acteurs. D'où la nécessité d'opérer des réformes majeures en vue d'insuffler une nouvelle dynamique au transport routier. Ainsi, quatre réformes importantes sont retenues dans le Programme d'actions du Gouvernement (2021-2026). Il s'agit de l'entretien routier, de la mise en place d'un système d'information portuaire, de la création d'un bureau d'embauche unique puis de la professionnalisation du métier du transporteur. Pour réussir ce dernier volet des réformes qui concernent plus le transport routier, les acteurs ont un grand rôle à y jouer. D'après Joseph Ahissou, ils doivent se réorganiser dans leurs diversités en leur sein, participer à la mise en œuvre des projets, œuvrer à l'actualisation du décret de 1979 devenu caduque en vue de l'adapter aux défis actuels



et travailler à la prise de nouvelles lois pour mieux l'encadrer. Le Front d'éveil pour le développement et le renforcement des activités des organisations et des initiatives de relance, entendez Fédération TT Bénin, s'est déjà inscrit dans cette dynamique en choisissant la voie du développement du transport et du tourisme dans les Communes. Pour Myriaque Dakpo, la Fédération TT Bénin n'est pas un mouvement syndical mais plutôt une faïtière d'organisations d'acteurs du transport, du tourisme, de journalistes, des cadres de l'administration publique et privée. Bref, des personnes physiques ou morales qui ont le souci du bien-être collectif. A l'issue de son deuxième symposium, les membres de la Fédération TT Bé-

nin, dans une déclaration, ont encore réaffirmé leur total engagement à œuvrer pour l'émergence des réformes portées par Hervé Hêhomey, ministre des infrastructures et du transport. Présent à cette rencontre le maire de Bohicon, Me Rufino d'Almeida a salué la démarche de la Fédération TT Bénin tout en partageant avec les membres la vision qu'il nourrit pour le transport dans sa Commune. Satisfaits de la réussite de ce symposium, la plupart des acteurs présents ont émis le vœu que de telle rencontre s'organise régulièrement en vue de les mettre à niveau. Ce fut l'occasion pour Myriaque Dakpo de distinguer les méritants pour leur militantisme et leur engagement.

Rock Amadji
(Correspondant
: Zou-Collines)

Alimentation scolaire

Extension des cantines à 75% dans les écoles de Djougou

L'événement a lieu à l'école primaire publique de Moudostchori dans la commune de Djougou.

Depuis le lancement de la cantine scolaire dans les écoles, le gouvernement œuvre pour son extension. Parti de 51% au départ, aujourd'hui le taux de couverture de la cantine scolaire est passé à 75% au plan national. Dans le département de la Donga, 107 nouvelles écoles viennent de s'ajouter aux 297 écoles déjà bénéficiaires. Selon le représentant résident du Programme alimentaire (Pam) Guy Adoua, il a été dénombré 531 écoles primaires publiques dans le département de la Donga et à ce jour il y a 404 écoles dont 297 anciennes et 107 nouvelles, ce qui fait un taux de couverture de 76%. Il ne

reste que 127 écoles à couvrir. Dès la rentrée scolaire prochaine, le taux de couverture de 100% sera atteint pour le plaisir des enfants de la Donga. Pour Arouna Moumoune, directeur de l'école primaire publique de Moudostchori, il y a des problèmes qui pourraient porter atteinte au bon déroulement des cantines scolaires si rien n'est fait. Il s'agit entres autres, de l'inexistence d'eau potable, du matériel de jardinage, des ustensiles de cuisine et l'électrification de l'école. Le représentant résident du Programme alimentaire mondial (Pam) sollicite l'engagement des com-

munautés à suivre le fonctionnement des cantines et des enseignants pour fournir des statistiques fiables sur la participation des enfants impactés. L'ambition du gouvernement est de couvrir 100% des écoles en cantine scolaire. Et cet objectif ne peut être atteint sans l'accompagnement de tous les acteurs de la chaîne. Dans ce cadre, le Programme alimentaire mondial lancera bientôt un numéro vert pour permettre de signaler les problèmes et les dysfonctionnements liés aux cantines scolaires dans toutes les écoles.

Emmanuel Akakpo
(Br Atacora-Donga)

CANAL+

7 JOURS DE CHAÎNES EN PLUS CHAP CHAP !



nouvelle La semaine GENEREUSE

REABONNEZ-VOUS EN AVANCE ET PROFITEZ
D'UNE SEMAINE DE CHAÎNES EN PLUS

CMJN

CMJN

capsule